

## Textes de référence :

- Décret n°85-720 du 10 juillet 1985 modifié portant statut particulier des professeurs de sport.
- Arrêté du 5 octobre 1996 modifié par l'arrêté du 21 septembre 1999 fixant les modalités d'organisation des concours externe et interne de recrutement des professeurs de sport.
- Arrêté du 9 avril 1998 modifié fixant les modalités d'admission au cycle de formation permettant aux sportifs de haut niveau de se présenter au concours de sélection sur épreuves pour accéder au corps des professeurs de sport (JORF du 16 mai 1998).

## Qu'est ce qu'un professeur de sport ?

Le professeur de sport est un fonctionnaire de catégorie A du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative exerçant ses missions dans le domaine des APS dans les DRDJS, DDJS, CREPS et fédérations sportives.

Il assure des fonctions de conseiller technique sportif (CTS), de conseiller d'animation sportif (CAS) ou de formateur.

## Les concours de professorat de sport

Il existe plusieurs concours de recrutement :

- [Concours externe de CTS, ouvert par discipline sportive](#) ;
- Concours externe de CAS ;
- [Concours interne de CTS et de CAS](#) ;
- [Concours de troisième voie](#) ;
- [Concours réservé aux athlètes de haut niveau](#) ;
- [Concours réservé et examen professionnel](#).

Le nombre de postes mis aux concours, leur répartition entre concours externe, concours interne et troisième concours ainsi qu'entre les options et les disciplines sportives sont fixés pour chaque session par arrêté ministériel.

## Pour plus d'informations

Consultez le site du Ministère des sports : [http://www.sports.gouv.fr/ministere/concours\\_ps.asp](http://www.sports.gouv.fr/ministere/concours_ps.asp)

Consultez le site de l'INSEP : <http://www.insep.fr/Df/Textes/Profsport/ftextes.htm>

## Documentation

- Annales des concours de recrutement du professorat de sport de 1997 à 2003 [\[pdf\]](#) ;
- Rapport du jury des concours 2003 du professorat de sport [\[pdf\]](#) ;
- Rapport du jury des concours 2004 du professorat de sport [\[pdf 1,1 Mo\]](#).

## Suivre une formation préparatoire à l'écrit 2 du professorat de sport option CTS aviron

### Où s'inscrire ?

Les inscriptions sont à faire auprès de la FFSA

Fiche d'inscription [\[pdf\]](#)

**Trouver des informations**